

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

55129

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0016832

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05468 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEITNANI NABIL Date de naissance :

Adresse : Avenue doct. Si l'hôpital Résidence Taghazout n° 4

Tél. : 06 47 96 93 53 Total des frais engagés : 2.115 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/12/2020

Nom et prénom du malade : SEITNANI NABIL Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Comptoir  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 16/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

JY

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 12 2020	C.S. CCITO Bopptier Cen d'Urgence	1 1 1	250.00 850.00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Nadia ZHANNA ARMACIE JAHNA enue du Phare Résidence Taghazout Casablanca - Tel: 05 22 20 28 41 Tél: 06 22 20 27 27	11.12.2020	9640 26000

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

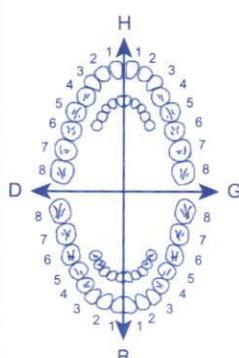
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



**(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISÉ ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATION CARDIO-VASCULAIRES

**Dr.Abdelkhalek CHOULADI**  
**CARDIOLOGUE**

Spécialiste Maladies du Coeur et Vaisseaux  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplômé de Cardiologie Adulte et Pédiatrique  
Attaché des Hopitaux de Paris  
Diplôme d'Echographie-Doppler Coeur & Vaisseaux



الدكتور عبد الخالق شوลา迪  
طبيب القلب

اختصاصي في امراض القلب و الشرايين

الدورة الدموية وارتفاع الضغط الدموي

خريج كلية الطب بباريس

الكشف بالامواج ما فوق الصوتية و الصدى للقلب

dar البيضاء Casablanca le: 19/01/2023

N° SAMMAMA

(AF5,00 x 2) ① AINCIEN M

Lot n°: LOT 19004  
Date d'exp.: PER 19/02/2023  
PPV:

Cardioaspirine 100 mg/30cps  
Acide acétysalicylique  
P.P.V. : 27,70 DH  
Bayer S.A.

6 118001 090280

27,70 x 2

111

SV

(55,00 @ x 2) Nadia 25

140 x 2

49,60 Dr. Choula

SV

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20F03  
EXP: 06/2023

(160,00 @ x 2) Nadia 25

SV

PPV: 160DH00  
lot n°:  
exp:

Cabinet de Cardiologie Dr. CHOULADI  
Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67  
Nadia ZEMMAMA

965,00

PHARMACIE LAHJAJMA  
Nadia ZEMMAMA  
Avenue du Phare Résidence Taghzout  
Casablanca - Tel.: 05 22 20 28 67

Sur Rendez - Vous .

Date d'exp.: LOT 2000  
PPV: PER 07/2023  
PPV 175DH00

05 22 44 49 49 - 05 22 44 35 39  
الدار البيضاء - الهاتف :  
50, rue Mostapha El Maani ( en face centre riad ) - Casablanca - Tél : 05 22 44 35 39 - 05 22 44 49 49

# CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATION CARDIO-VASCULAIRES

**Dr.Abdelkhalek CHOULADI**  
**CARDIOLOGUE**

Spécialiste Maladies du Coeur et Vaisseaux  
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris  
Diplômé de Cardiologie Adulte et Pédiatrique  
Attaché des Hôpitaux de Paris  
Diplôme d'Echographie-Doppler Coeur & Vaisseaux



**الدكتور عبد الخالق شوลา迪**  
**طبيب القلب**

اختصاصي في امراض القلب و الشرايين

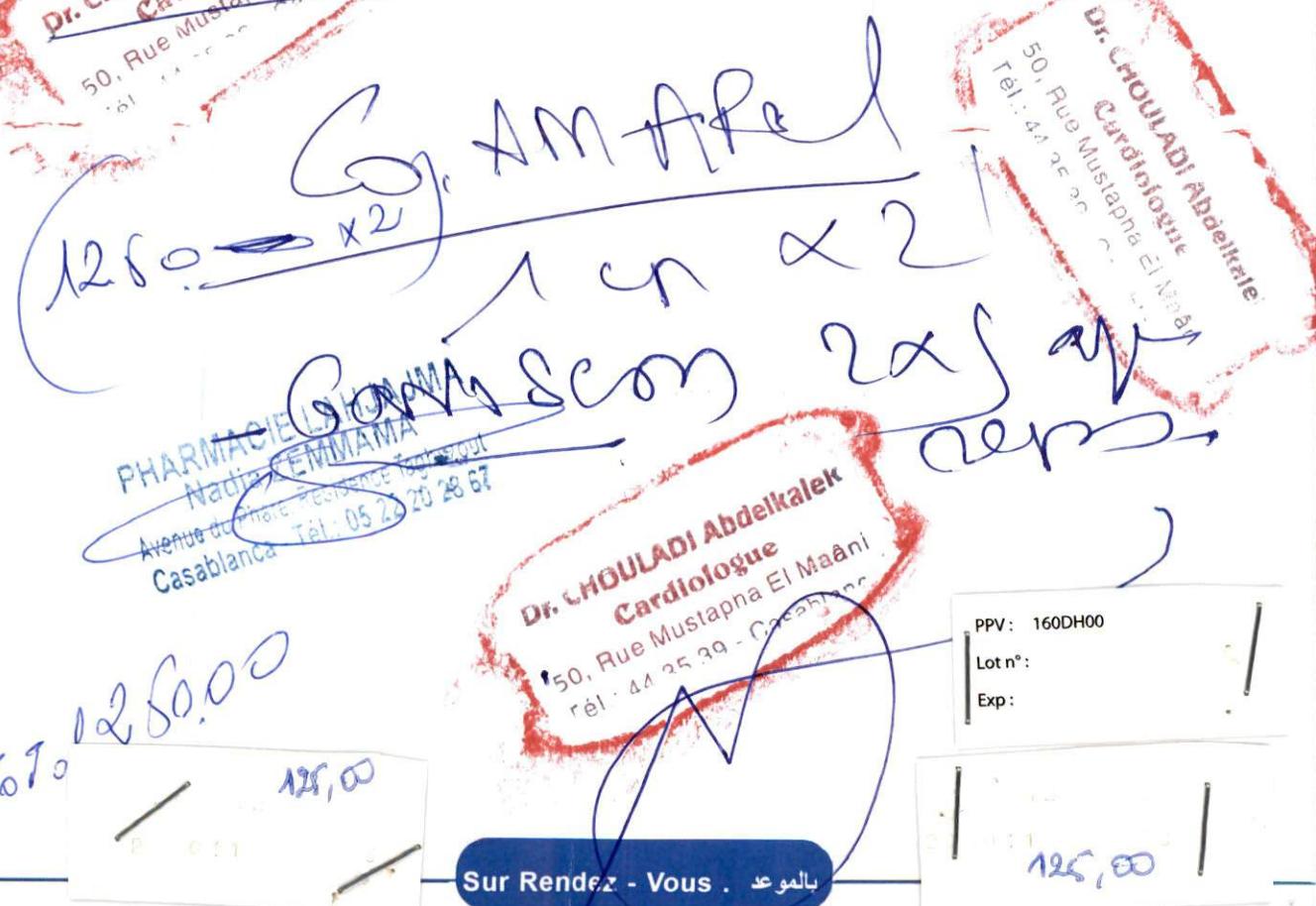
الدورة الدموية وارتفاع الضغط الدموي

خريج كلية الطب بباريس

الكشف بالامواج ما فوق الصوتية و الصدى للقلب

Casablanca le : 22.11.2017 الدار البيضاء في

SAHARA MAM MAM



PPV: 160DH00

Lot n°:

Exp:

125,00

50 زنقة مصطفى المعاني ( مقابل متجر الرياض ) الدار البيضاء - الهاتف : 39  
50, rue Mostapha El Maâni ( en face centre riad ) - Casablanca -Tél : 05 22 44 35 39 - 05 22 44 49 49

*CABINET DE CARDIOLOGIE ET EXPLORATIONS CARDIO VASCULAIRE*

MME SEHNANI NAIMA

*Casablanca, le 16/12/2020*

***NOTE D'HONORAIRE***

**CONSULTATION.....250DH**

**ECHO CARDIAQUE .....850 DH**

**TOTAL .....1100DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

**MILLE CENT DIRHAMS**



DR. A. CHOULAADI

**CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIOVASCULAIRES**

Casablanca, le 16/12/ 2020

MME SEHNANI NAIMA

**ECHO-DOPPLER CARDIAQUE**

**ECHO :**

- Ventricule gauche de taille et de fonction normale
- Fonction systolique normale avec FE= 60%
- Valves mitrales : souples avec cinématique normale pas de végétation
- Valves aortiques : sigmoïdes aortiques non épaissies avec ouverture normale
- Parois : Hypertrophie septale
- Cavités cardiaques droites non dilatées
- Péricarde : Pas d'épanchement péricardique

**DOPPLER**

- E/A <1
- Insuffisance mitrale minime
- Les autres flux sont normaux

**CONCLUSION**

- HVG AVEC HYPERTROPHIE SEPTALE
- FONCTION SYSTOLIQUE NORMALE AVEC FE =60%
- TROUBLE DE RELAXATION
- INSUFFISANCE MITRALE MINIME
- PAS D'EPANCHEMENT PERICARDIQUE

